

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 49 (1958)
Heft: 17

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS

ORGANE COMMUN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS (ASE) ET
DE L'UNION DES CENTRALES SUISSES D'ELECTRICITE (UCS)

Assemblées annuelles de 1958 de l'ASE et de l'UCS

les 12 et 13 septembre 1958, à Saint-Gall

Les directions de la S.A. des Forces Motrices saint-galloises et appenzelloises, du Service de l'électricité de la Ville de Saint-Gall, de la S.A. des Forces Motrices du Sernf et du Niederenbach, ainsi que de la S.A. des Forces Motrices de la Zervreila, ont aimablement invité l'ASE et l'UCS à tenir leurs assemblées annuelles de 1958 à Saint-Gall. Les deux Comités ont bien volontiers accepté cette invitation.



Les membres de l'ASE et de l'UCS sont très cordialement invités à assister en grand nombre à cette manifestation commune, qui aura lieu sans la participation des dames, selon le cycle habituel.

Grâce à l'obligeance de la Direction des Téléphones de Saint-Gall et de plusieurs entreprises industrielles, les participants auront l'occasion de visiter, le 12 septembre, différentes installations techniques et industrielles intéressantes.

PROGRAMME

Vendredi, le 12 septembre 1958

Excursions

(Tous les départs par automobiles postales depuis le parc-stationnement du bureau central de la poste, vis-à-vis gare principale)

Groupe 1: Installation à usages multiples des PTT au Säntis
14 h 30 Départ pour Schwägalp

14 h 45 Premier départ de Schwägalp en téléphérique pour les personnes venant avec une voiture particulière. Courses suivantes dès l'arrivée des automobiles postales.

Coût de la course en automobile postale et en
téléphérique (aller et retour) Fr. 12.—
téléphérique seulement (aller et retour) Fr. 6.—

Remarque: Les personnes venant avec leur voiture particulière sont priées de se trouver en gare de plaine de Schwägalp du Chemin de fer du Säntis à 14 h 30 au plus tard. *Coupon n° 1*

Groupe 2: S.A. Ad. Saurer, Arbon

14 h 30 Départ

15 h 00 Début de la visite

Coût de la course en automobile postale (aller et retour) Fr. 3.50

Coupon n° 2

Groupe 3: S.A. Wild Heerbrugg, Ateliers d'optique et de mécanique de précision, Heerbrugg

13 h 30 Départ

14 h 15 Début de la visite

Coût de la course en automobile postale (aller et retour) Fr. 5.—

Coupon n° 3

Groupe 4: Bühler frères, Uzwil

14 h 30 Départ

15 h 00 Début de la visite

Coût de la course en automobile postale (aller et retour) Fr. 4.—

Remarque: Nous recommandons aux personnes qui désirent participer à cette excursion de prendre le train jusqu'à Saint-Gall sans interrompre leur voyage à Uzwil. Elles pourront ainsi occuper tout d'abord leur chambre ou déposer leurs bagages, avant de continuer leur voyage sur Uzwil en car postal.

Coupon n° 4

La S.A. des Forces Motrices saint-galloises et appenzelloises, ainsi que le Service de l'électricité de la Ville de Saint-Gall, sont volontiers prêts à faire visiter leurs installations aux personnes que cela intéresse et qui devront dans ce cas s'annoncer directement à ces entreprises.

Le nombre des participants aux différentes visites étant limité, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur réception. Les organisateurs doivent donc se réserver de modifier éventuellement la répartition. Il est indispensable de se servir des formules d'inscription.

Soupers dans les hôtels; soirée libre.

Samedi, le 13 septembre 1958

Les Assemblées générales de l'ASE et de l'UCS, la conférence et le dîner en commun auront lieu au «Schützengarten», 35, St. Jakobstrasse, Saint-Gall. Vestiaire gratuit. Trolleybus, départ arrêt gare principale (en face de la gare), direction «Heiligkreuz» jusqu'à l'arrêt «Schützengarten».

10 h 00 Assemblée générale de l'UCS à la «Frohsinnsaal»

12 h 00 Dîner en commun pour les hôtes et les membres de l'ASE et de l'UCS

Prix fr. 12.—, café crème et service compris, mais sans les boissons.

Coupon n° 5

Remarque: Places réservées pour les hôtes d'honneur. Les autres participants pourront choisir librement leurs places.

14 h 00 Assemblée générale de l'ASE à la «Frohsinnsaal»

15 h 30 env.: Conférence de Monsieur S. Frick, Landammann, Saint-Gall, sur des questions de communications et d'économie concernant la Suisse Orientale. (Tous les hôtes et les membres de l'ASE et de l'UCS y sont invités.)

Réservation des chambres

A Saint-Gall, les hôtels suivants sont disponibles:

Chambre avec petit déjeuner, service et taxe compris

Cat.	Hôtels	Chambre sans bain fr.	Chambre avec douche fr.	Chambre avec bain fr.
1	Hecht, Im Portner	—	—	19.25 — 21.60
	Metropole.	13.—	17.—	
2	Touring.	11.— — 12.—	15.—	17.50
	City, Joh. Kessler, Pfauen, Rhein, Schiff		—	—
3	Schwanen, Ilge, Weisses Kreuz, Pension Küng.	9.— — 10.50	—	—
4	Rössli, Hospiz zur Heimat	7.50 — 7.70	—	—

Il est recommandé de prendre autant que possible les repas au restaurant de l'hôtel.

Remarque: Les organisateurs s'occuperont volontiers de réserver les chambres d'hôtel pour les participants, en tenant compte des désirs exprimés sur la formule d'inscription. Ils doivent toutefois se réserver toute liberté en ce qui concerne la répartition dans les différentes catégories d'hôtels. En raison du nombre restreint de chambres à un lit, ils sauraient gré aux participants d'accepter de loger dans des chambres à deux lits.

Les participants régleront eux-mêmes leur note à l'hôtel.

Bureau de renseignements de l'ASE et de l'UCS

Le bureau de renseignements de l'ASE et de l'UCS se trouve à la place de la Gare la (Verkehrsbureau der Stadt St. Gallen), téléphone (071) 22 62 62. Il est ouvert:

Vendredi, 12 septembre 1958 de 12 h 00 à 19 h 00

Samedi, 13 septembre 1958 de 8 h 00 à 11 h 00

Versement

Les participants sont priés de bien vouloir régler les frais pour les manifestations auxquelles ils se sont inscrits (sauf pour le logement), au compte de chèques postaux de l'ASE, VIII 6133, Zurich, en utilisant le bulletin de versement annexé à la formule d'inscription. Les cartes des participants seront adressées à ceux-ci dès réception du montant de l'inscription.

Horaire

A. Arrivées des trains à Saint-Gall en provenance de:

Zurich	09.36	10.38	11.27	13.15
Rapperswil-Wattwil	09.17	11.36	13.47	14.21
Coire-Buchs	09.41	11.48	13.59	
Romanshorn	09.45	11.43	12.30	13.42

B. Départs des trains de Saint-Gall en direction de:

Zurich	16.44	18.18
Wattwil-Rapperswil	17.44	18.38
Buchs-Coire	18.06	
Romanshorn	16.36	17.03

Inscriptions

Les participants sont priés de remplir la formule d'inscription jointe au présent Bulletin et de l'envoyer au Bureau commun d'administration de l'ASE et de l'UCS, 301, Seefeldstrasse, Zurich 8 (téléphone (051) 34 12 12), au plus tard jusqu'au 27 août 1958.